Nations Unies

S/PV.7346



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7346e séance

Jeudi 18 décembre 2014, à 10 heures
New York

Président :	M. Mahamat	(Tchad)
Membres :	Argentine	M. Rutilo
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Zhao Yong
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Lamek
	Jordanie	Mme Kawar
	Lituanie	Mme Murmokaitė
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	Mme Ogwu
	République de Corée	Mme Paik Ji-ah
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda	M. Sana

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour la période allant du 4 septembre au 19 novembre 2014 (S/2014/859)

14-70242 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour la période allant du 4 septembre au 19 novembre 2014 (S/2014/859)

Le Président : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2014/904, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2014/859, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour la période allant du 4 septembre au 19 novembre 2014.

Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Argentine, Australie, Tchad, Chili, Chine, France, Jordanie, Lituanie, Luxembourg, Nigéria, République de Corée, Fédération de Russie, Rwanda, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2192 (2014).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 10.